



Fédération Française  
Cyclotourisme

## Compte-rendu de la Réunion CODEP42 Du 24 février 2021

Comité Départemental de Cyclotourisme  
Maison Départementale des Sports  
4 rue des Trois Meules  
42100 SAINT-ETIENNE

Le 02/03/2021

### **Etaient présents :**

- |  |  |
|--|--|
| <b>- CYCLOTOURISTES ROANNAIS</b>           | <b>J.G Dubessay, M. Rougert J.F Besseyre</b> |
| <b>- CYCLOS LAICS FIRMINY</b>              | <b>A. Guignand</b>                           |
| <b>- LA SQUADRA DE FEURS</b>               | <b>G. Duffay</b>                             |
| <b>- CYCLO CLUB BOEN /LIGNON</b>           | <b>M, Mourlevat, C Portailier</b>            |
| <b>- CYCLOS MONTBRISONNAIS</b>             | <b>J. Bourg</b>                              |
| <b>- LES CYCLOS RANDONNEURS ST.GALMIER</b> | <b>R. Just</b>                               |
| <b>- CYCLOS CLUB STEPHANOIS</b>            | <b>G. Daurelle,</b>                          |
| <b>- CL. CYCLOTOURISTE VILLARS</b>         | <b>A. Souzy W. Ponchon</b>                   |
| <b>- CYCLOS ANDREZIEUX BOUTHEON</b>        | <b>P. Murigneux</b>                          |
| <b>- AS. DES RANDONNEURS MONTRONDAIS</b>   | <b>T. Gauchet</b>                            |
| <b>- ETOILE CYCLO DU PILAT</b>             | <b>A. Clastre, A. Maussion</b>               |
| <b>- AL FAYOL GAFFARD</b>                  | <b>Talluto,</b>                              |
| <b>-VELO CLUB ST CHRISTO MARCENOD</b>      | <b>R. Chaperon,</b>                          |
| <b>- ST CHAM VTT</b>                       | <b>JP. Pichon</b>                            |
| <b>- C. TALAUDIERE.SORBIERS</b>            | <b>D. Chomienne</b>                          |
| <b>- APOLLO ST HEAND</b>                   | <b>B. Dupré</b>                              |
| <b>- FARLOTS BIKES</b>                     | <b>S. Audouard</b>                           |

**17 Clubs**

**22Cyclos**

**Excusés : Jo Blanchon (Codep), J-C Valmori (ATS), P. Boyer (La Terrasse)  
R. Bouit (CSADN) L. Leblanc (U C du Gier) C. Demarre (ASCO)**

A 18H30, J-G. Dubessay ouvre la séance en visio conférence et souhaite la bienvenue aux clubs connectés.

### **\*ORGANISATION DES MANIFESTATIONS 2021**

La crise sanitaire impacte sur l'organisation de nos randonnées. Le président a téléphoné à la sous-préfecture de Montbrison qui n'acceptera pas les dossiers avant le 1<sup>er</sup> juin. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Monsieur Mallet au 0477963719.

La déclaration des organisations des manifestations sur la voie publique doit être faite auprès de la Sous-préfecture de Montbrison en utilisant les différents CERFA (n° 15826\*01 cyclo et 15825\*01 marche) lors des déclarations des randonnées de plus de 100 participants. La déclaration doit être faite sur le site « Manifestations sportives.fr ». En cas de problèmes veuillez contacter la Sous-Préfecture. Il insiste sur le fait qu'il faut faire une déclaration par sorte de randonnée. (Route, VTT ou Pédestre ayant lieu le même jour).

Ne pas oublier de souscrire les assurances FFCT option B ou B+ pour les organisations (assurance des non licenciés). Si plusieurs organisations il faut souscrire l'assurance pour chacune d'elles, au tarif unique de 25€.

- Vous trouverez sur votre site FFCT du club les documents pour l'organisation de vos manifestations dans :

Gestion Documentaire – Dossier : Organisation de manifestations sportives sur la voie publique

### **\*Statistiques CODEP Loire**

- **Fin d'année 2020** Nous avons eu 1644 licenciés (- 159 par rapport à 2019)  
dans 38 clubs

- **Au 24/02/21** : 1383 licenciés dans 37 clubs (2 non réaffiliés à ce jour) (-159 par rapport à 2020)  
Moins de 18 ans 76 garçons et 9 filles  
Adultes : 1081 hommes et 217 féminismes

### **\*Assemblées Générales 2020**

- L'AG du Codep42 du 31/01/2020 à la Maison des Sports de St Etienne 16 clubs sur 38 + Membre individuel étaient présents, 14 clubs ont été représentés. 115 voix sur 132.
- AG du COREG du 06/02/2021 à Marsanne (26) : sans la présence des clubs qui ont voté par correspondance. 33 clubs ont voté. Catherine Borgeais Rouet remplace JJ Pech à la Présidence du Coreg.
- AG FFCT 12/12/2020 en visio conférence : 23 clubs ont voté.
- Les différents rapports ont été adoptés.
- Martine Cano a été réélue présidente de la Fédération.

J.G Dubessay en tant que président a assisté à 2 AG en visio conférence.

### **\*Assemblées Générales 2021**

- AG Codep 20/11 à définir
- AG Coreg ?
- AG Fédération 4 et 5/12 à Nevers (58)

### \* ANS :

Nous sommes en attente des directives nationales de l'ANS (Agence Nationale du Sport) pour le dossier de subvention, le Président fera suivre les informations dont il disposera.

### \* Le Président du Codep42

Pour joindre par mail le président il faudra maintenant lui adresser les messages à :  
[departement42-presidence@ffvelo.fr](mailto:departement42-presidence@ffvelo.fr)

Ne pas oublier de mettre le nouveau logo « FF vélo » au dessous duquel indiquer  
« Fédération Française de Cyclotourisme », sur tous vos nouveaux documents.

A télécharger sur : [https://ffvelo.fr/kitcommunication/index.php?id=utils\\_communication](https://ffvelo.fr/kitcommunication/index.php?id=utils_communication)

### \* COMMISSION SECURITE

#### Accidentologie :

Ci-dessous le tableau des accidents dans notre département sur 2019, 2020 et début 2021.

Les chiffres proviennent du site de notre assureur.

<b>ACCIDENTS</b>			
<b>Mois</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Janvier</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>0</b>
<b>Février</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<b>Mars</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	
<b>Avril</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	
<b>Mai</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	
<b>Juin</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	
<b>Juillet</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
<b>Août</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
<b>Septembre</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	
<b>Octobre</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	
<b>Novembre</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	
<b>Décembre</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>22</b>	<b>4</b>

Les mois et chiffres en rouge représentent les mois les plus accidentogènes, nous constatons que sur l'année 2020 c'est au mois de janvier qu'il y a le plus d'accidents.

Le mois de janvier 2021 aucun accident, peut-être que les conditions météo n'ont pas favorisées les sorties. Par contre le mois de février lui est à la hausse, c'est aussi la reprise des sorties. Nous faisons attention **A NOTRE CONDITION PHYSIQUE.**

**Il faut que nous soyons très vigilants sur notre sécurité et aussi sur celle de nos compagnons de route.**

- **Port du casque**
- **Ne pas hésiter à empêcher le départ d'une personne qui ne serait pas en forme, la sécurité de la personne mais aussi celle du groupe est en jeu.**
- **Être en forme le jour de la sortie**
- **Choix des distances surtout en début de saison**
- **En cas de doute ne pas hésiter à aller voir son médecin,**

- **Penser au test à l'effort**

**SUITE A LA CRISE SANITAIRE, NOUS RESPECTONS LES MESURES EN VIGUEUR.  
NE SOYONS PAS PLUS DE 6 LORSQUE NOUS ROULONS EN GROUPE. SI PLUS  
DE 6, DEUX GROUPE ET PLUS DOIVENT ETRE FORMES AVEC UNE  
DISTANCE SUFFISANTE AFIN D'EVITER UN REGROUPEMENT.  
EN CAS DE CONTROLE ET DU NON RESPECT DES CES CONSIGNES AMENDES  
GARANTIES ET CE A TOUTES LES PERSONNES DU GROUPE.**

Sur les fiches d'inscription lors des organisations des clubs il doit figurer la phrase suivante signée par le participant :

**« J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité »**

- Vous trouverez sur votre site FFCT du club les documents concernant le VAE dans :  
Gestion Documentaire – Dossier : Commissions fédérales – sous dossier : VAE

### **\* COMMISSION JEUNES**

Christian Portailier a pris en charge cette commission et a fait appel à un membre de chaque Ecoles françaises de vélo pour l'assister lors des organisations.

La commission jeunes n'organisera pas le Critérium jeunes route suite à la crise sanitaire.

Le responsable a pour projet de rassembler les EFV sur une journée.

Le Critérium régional devrait avoir lieu à Brioude (43) les 24 et 25 avril. Tous les jeunes peuvent y participer sans avoir besoin d'être qualifiés.

La semaine SNE jeunes aura lieu à Vesoul (70) du 10 au 18/07 et la semaine multi activités du Coreg se déroulera à Bramans (73) du 22 au 27/08.

Vous trouverez sur votre site FFCT du club les documents concernant l'EFV dans Gestion Documentaire – Dossier : Commissions fédérales – sous dossier : jeunes

### **COMMISSION FORMATION**

Pour des besoins en formation les clubs doivent s'adresser à :

Christian Portailier : [christian.portailier237@orange.fr](mailto:christian.portailier237@orange.fr) ou tél 07 85 52 44 75

Ou à son adjoint Michel Rougert : [Michel.rougert@wanadoo.fr](mailto:Michel.rougert@wanadoo.fr) ou 06 08 42 82 82.

Une formation « animateur club » est prévue les 13 et 14/03 et 20 et 21/03.

Le tarif est de 50€ dont les 2/3 sont pris en charge par le Codep.

C. Portailier a fait une intervention sur l'importance de la formation animateur club et école dont voici les principaux traits.

*Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? Par qui ?*

- Pour intégrer et informer, aider à l'organisation d'une sortie en toute sécurité : étude du tracé, la distance, les points d'intérêts et la difficulté.
- Informer sur la conduite à tenir pour rouler en groupe, et sur l'équipement.
- Répondre à des questions, si besoin contacter le formateur pour avoir la réponse et retransmettre.
- La personne motivée, cela n'implique pas sa responsabilité dans la mesure où elle a informé le groupe du comportement à avoir.
- Par des journées de formation, 1 jours pour être animateur, ½ journée pour une formation mécanique, cartographie, maniabilité.
- Des éducateurs niveau instructeurs fédéraux.

Ne pas oublier la formation PSC1, très importante au sein des clubs et qui est recommandée pour la formation animateur qui est **dispensée maintenant sur la journée**.

Les clubs intéressés sont priés de s'inscrire auprès des 2 responsables de la formation ce qui leur permettra d'établir un planning pour déterminer les dates et les lieux.

## **\* TRESORERIE**

André Clastre remplace A. Souzy à ce poste.

## **\*RAPPEL CALENDRIER REUNIONS CODEP**

À la Maison des Sports (20h) salle 214 en fonction des dispositions de la crise sanitaire:

- Mercredi 21 avril
- Mercredi 9 juin
- Mercredi 8 septembre
  
- AG Codep samedi 20 novembre

## **\* Site du Codep42 :**

L'adresse pour le consulter

<http://codep42ffct.jimdofree.com>

Pour toutes informations à faire paraître sur le site, il est obligatoire de les transmettre à :

A. Clastre : [clastre.andre@orange.fr](mailto:clastre.andre@orange.fr)

Notre site est consulté régulièrement d'où l'importance de sa mise à jour.

Les membres du CODEP et leurs fonctions sont à jour ainsi que leurs coordonnées.

Il en est de même pour le calendrier.

Il est impératif que toutes modifications soient communiquées afin que les renseignements que nos visiteurs consultent ne soient pas obsolètes.

J'entends par modifications les annulations des randos , les reports mais aussi les coordonnées des responsables de club, ( personnes à contacter, adresse mail, n° de téléphone)

## **\*Divers :**

- **Mise à jour du fichier des adresses mail** : faire parvenir au CoDep, par mail, les correspondants pour l'envoi des CR de réunions et des infos.
  - N'oubliez pas de promouvoir la revue « Cyclotourisme » auprès de vos licenciés.
- L'annuaire du Coreg ne paraîtra pas en version papier. Vous pouvez le consulter sur le site du CoReg :  
<http://www.cyclorhonalpin.org/Multimedia/annuaire1.htm>
- En cas de modifications dans leurs bureaux les clubs devront le signifier par mail au codep.
  
- Le club Squadra de Feurs a signé une convention pré-accueil qui débutera en avril.

**Prochaine Réunion du CODEP**  
**21 Avril 2021**  
**Maison des Sports Salle 214 à 20h, ou en visioconférence**

Le secrétaire de séance  
G. Daurelle